

## FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION	
Type de contrat :	contrat de septembre à juin congés payés + 13 <sup>ème</sup> mois au prorata du temps travaillé
Direction , Service, Secteur :	Sports
Lieu de travail :	toutes les installations sportives
Intitulé du poste (fonction) :	Agent d'accueil et de surveillance
Durée hebdomadaire de travail et répartition du temps de travail	de 20 h à 25 h par semaine en fonction d'un planning et durant les horaires d'ouverture des équipements : du lundi au vendredi de 18 h à 23 h* le samedi de 8 h à 18 h* le dimanche de 8 h à 18 h* *(sous réserve de modification en fonction des plannings d'utilisation des équipements)

### Conditions de recrutement

- Être inscrit en enseignement supérieur
  - Ne pas être demandeur d'emploi
  - Résider sur La Seyne Sur Mer
- Avoir réussi les examens de l'année précédente

*NB : tous les justificatifs nécessaires seront demandés.*

### DESCRIPTIF DES MISSIONS ET ACTIVITES CONSTITUTIVES DU POSTE

#### Missions

Accueil et Surveillance

#### Activités principales

- Accueillir les différents publics, les renseigner, les orienter
- Veiller à la sécurité des usagers et prendre toutes les dispositions pour assurer cette sécurité
- Surveiller les accès aux bâtiments et équipements
- Contrôler les personnes habilitées à pénétrer dans les locaux réservés
- Ouvrir et fermer les locaux en fonction du planning d'utilisation
- Veiller à la mise à disposition des équipements dans des conditions optimales d'utilisation (propreté, sécurité, ...)
- Mettre en place le matériel sportif pour permettre l'utilisation des structures suivant le planning

#### Activités occasionnelles

Participation à la logistique des manifestations sportives

#### Perspectives d'évolution du poste (missions et fonctions)

Aucune demande d'intégration dans la fonction publique territoriale sur ce type de poste.

### SPÉCIFICITÉS DU POSTE

<b>Poste placé sous l'autorité de :</b>	directement rattaché au responsable des gardiens
<b>Contacts externes</b>	Associations Sportives
<b>Déplacements :</b>	entre les installations sportives en fonction des raisons du service
<b>Qualités nécessaires pour réaliser les activités</b>	être ponctuel faire preuve de courtoisie dans les relations avec les usagers connaître la réglementation en matière de sécurité et mettre en œuvre les règles